

et les autres protagonistes; et rentabilité de l'opération d'ensemble de consolidation de la paix;

A vivement encouragé le système des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, les pays donateurs et

les institutions financières internationales à envisager de prendre

des initiatives telles que les suivantes : utiliser le mécanisme des appels globaux; organiser en commun des conférences d'annonce de contributions pour mobiliser rapidement l'appui politique international et les ressources indispensables; assurer le financement rapide de projets initiaux de consolidation de la paix à impact rapide; et renforcer les dispositifs visant à promouvoir le développement et l'autosuffisance en appuyant les activités de renforcement des capacités.

49. Prix Nobel de la paix

Débats initiaux

Décision du 12 octobre 2001 (4390^e séance) : déclaration du Président

À sa 4390^e séance, le 12 octobre 2001, le Conseil de sécurité a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Prix Nobel de la paix ». À la séance, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général.

Le Secrétaire général a indiqué que le Comité Nobel norvégien avait naturellement honoré le Conseil de sécurité à qui incombait, au titre de la Charte, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et qu'il avait en fait honoré toute la famille des Nations Unies, et surtout les hommes et les femmes qui travaillent pour l'Organisation, au service de la paix, où qu'ils se trouvent. Il a ajouté que dans un monde de plus en plus uni et interdépendant mais qui restait déchiré par des conflits brutaux et des injustices cruelles, il importait plus que jamais que l'humanité emprunte cet itinéraire, l'itinéraire décrit par le Comité Nobel. Il a également indiqué que tous ceux qui travaillaient pour l'Organisation des Nations Unies devaient être fiers aujourd'hui, mais également faire preuve d'humilité, car l'on attendrait beaucoup plus d'eux à l'avenir. Pour conclure, il a affirmé que ce prix constituait surtout un hommage à tous les membres du personnel des Nations Unies qui avaient fait le sacrifice ultime au service de l'humanité.

À la même séance, le Président (Irlande) a fait une déclaration au nom du Conseil¹, par laquelle celui-ci, entre autres :

A célébré, avec toute la famille des Nations Unies, l'attribution du prix Nobel de la paix 2001 à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général, M. Kofi Annan.

A rendu tout particulièrement hommage aujourd'hui aux hommes et aux femmes qui travaillaient pour l'Organisation, quelles que soient les tâches dont ils s'acquittaient, où qu'ils se trouvent au service de la paix;

En félicitant chaleureusement M. Kofi Annan, le Conseil a réaffirmé son appui le plus ferme aux efforts que le Secrétaire général accomplissait afin de faire prévaloir les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'au rôle qu'il jouait en assurant à l'Organisation la place qui lui revenait de plein droit dans le monde et en la dirigeant dans sa quête de nouveaux moyens de permettre aux hommes et aux femmes de tous les pays de vivre dans la dignité et dans la paix.

¹ [S/PRST/2001/28](#).